



**ASSEMBLÉE RÉUNIE
DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE**

CONVOCATION DE COMMISSION

Jeudi 17 juin 2021 à 14h00

(en visioconférence (*))

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE L'AIDE AUX PERSONNES

Ordre du jour ():**

- Question orale de Mme Delphine CHABBERT (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « l'adaptation du modèle BOOST dans le cadre des plans locaux social-santé ».
- Question orale de M. Ibrahim DÖNMEZ (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « les chutes en maisons de repos et de soins ».
- Question orale de Mme Nicole Nketo BOMELE (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « la précarité des personnes en situation de handicap dans le contexte de la Covid-19 ».
- Question orale de Mme Magali PLOVIE (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « la situation dans les prisons bruxelloises ».
- Demande d'explications de M. Gilles VERSTRAETEN (N) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « le soutien psychologique en faveur du personnel des soins de santé ».
- Question orale de M. Gilles VERSTRAETEN (N) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « la mise en œuvre de l'ordonnance relative à l'aide et à la protection de la jeunesse ».

(*) Le lien pour la visioconférence sera transmis personnellement à tous les parlementaires, qui seuls auront accès à la séance.

(**) Le présent ordre du jour est susceptible d'être modifié afin d'y inscrire d'éventuelles questions d'actualité.

- Demande d'explications de Mme Véronique JAMOULLE (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « la surcharge de travail des assistants sociaux au sein des CPAS ».
- Question orale de Mme Latifa AÏT BAALA (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « les services d'aide à domicile pour seniors ».
- Question orale de Mme Els ROCHETTE (N) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « la réaction de Bruxeo sur l'accord non marchand ».
- Question orale de Mme Delphine CHABBERT (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « l'adaptation des pratiques des CPAS à la suite des constats réalisés par le SPP Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté, Économie sociale et Politique des grandes villes ».
- Question orale de Mme Delphine CHABBERT (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « la stigmatisation des femmes toxicomanes et leur rapport aux soins ».
- Question orale de Mme Céline FREMAULT (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « l'état des lieux du renforcement des services de médiation de dettes agréés par la Cocom ».
- Question orale de Mme Nicole Nketo BOMELE (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « les opérations de 'normalisation' des enfants intersexes ».
- Question orale de M. Gilles VERSTRAETEN (N) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « la fermeture éventuelle du centre pour demandeurs d'asile du New Samusocial à Neder-Over-Heembeek ».
- Question orale de M. Mohamed OURIAGHLI (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « la population diabétique en Région bruxelloise ».
- Question orale de M. Dominiek LOOTENS-STAEEL (N) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « le manque de bilinguisme dans les services de garde bruxellois ».
- Question orale de M. David LEISTERH (F) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « le taux de vaccination du personnel dans les MR et MRS bruxelloises ».



- Question orale de M. Jan BUSSELEN (N) à Mme Elke VAN den BRANDT et M. Alain MARON, membres du Collège réuni en charge de l'action sociale et de la santé, concernant « l'annonce de licenciements dans les maisons de repos ».

Composition de la commission :

Président : M. Ibrahim DÖNMEZ.

Vice-présidents : Mme Farida TAHAR, MM. David LEISTERH, Juan BENJUMEA MORENO.

Membres effectifs :

PS	:	Mme Delphine Chabbert, M. Ibrahim Dönmez, Mme Véronique Jamoulle.
Ecolo	:	Mmes Magali Plovie, Farida Tahar.
MR	:	M. David Leisterh, Mme Viviane Teitelbaum.
DéFI	:	Mmes Nicole Nketo Bomele, Marie Nagy.
PTB	:	Mmes Elisa Groppi, Stéphanie Koplowicz.
cdH	:	Mme Gladys Kazadi.
Groen	:	M. Juan Benjumea Moreno.
N-VA	:	M. Gilles Verstraeten.
Open Vld	:	Mme Khadija Zamouri.

Membres suppléants :

PS	:	Mme Leila Agic, M. Martin Casier, Mme Nadia El Yousfi, M. Mohamed Ouriaghli.
Ecolo	:	Mmes Barbara de Radigués, Marie Lecocq, M. Ahmed Mouhssin.
MR	:	Mme Françoise Schepmans, MM. Gaëtan Van Goidsenhoven, David Weytsman.
DéFI	:	Mme Ariane de Lobkowicz, MM. Jonathan de Patoul, Michaël Vossaert.
PTB	:	MM. Youssef Handichi, Jean-Pierre Kerckhofs, Luc Vancauwenberge.
cdH	:	Mmes Céline Fremault, Véronique Lefrancq.
Groen	:	Mmes Soetkin Hoessen, Lotte Stoops.
N-VA	:	Mme Cieltje Van Achter, M. Mathias Vanden Borre.
Open Vld	:	Mmes Carla Dejonghe, Els Rochette (one.brussels-Vooruit).

Secrétaire de commission :

M. Bernard Herremans ☎ 02-549.62.85 ✉ bherremans@parlement.brussels